



Enseignement à distance

Par caroline1989

Bonjour,

Je vous écris car en décembre 2013 je me suis inscrite chez culture et formation pour suivre une formation de secrétaire médical. J'étais au chômage et j'habitais encore chez mes parents.

Hors en juin, j'ai écrit pour demander la résiliation car j'ai retrouvé du travail en avril dans une mairie comme secrétaire. J'ai un contrat de trois ans et je suis en plus des formations.

J'ai aussi pris un logement et par conséquent, je ne peux plus déboursier 50? par mois pour une formation qui ne m'est plus utile.

Je leur ai envoyé un courrier en lettre recommandée et ils m'ont répondu que le motif ne correspondait pas à un cas de force majeure.

J'aimerais savoir si quelque chose est possible car ils disent qu'ils vont entamer une procédure contentieuse si je ne règle pas.

Cordialement